

DECISION DG n°2012-238**du 24 SEP. 2012 portant nominations
à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé**

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L. 5311-1 et suivants et R. 5322-14 ;
- VU** la loi n° 2011-2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé ;
- VU** le décret n° 2012-597 du 27 avril 2012 relatif à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;
- VU** le décret du 1^{er} mai 2012 portant nomination du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé- M. Maraninchi (Dominique) ;
- VU** la décision DG n° 2012-237 du 24 SEP. 2012 portant organisation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1^{er} : Monsieur HEBERT (François) est nommé directeur général adjoint chargé des opérations de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Article 2 : Madame GUENEAU-CASTILLA (Béatrice) est nommée directrice générale adjointe chargée des ressources de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Article 3 : A la Direction de la communication et de l'information de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Madame COTTE (Suzanne) est nommée directrice ;
- Madame CHAIBRIANT (Henriette) est nommée directrice adjointe de la communication et de l'information et chef du pôle communication et internet ;
- Monsieur DELORME (Bernard) est nommé chef du pôle information des professionnels et du public ;
- Madame DOUCET (Dominique) est nommée chef du pôle documentation.

Article 4 : A la Direction de la stratégie et des affaires internationales de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Monsieur BRUNET (Jean-Baptiste) est nommé directeur ;
- Monsieur FLEURY (Laurent) est nommé chef du pôle animation scientifique ;
- Monsieur MORELLE (David) est nommé chef du pôle coordination conseil et commissions (France) ;
- Monsieur GHISLAIN (Jean-Claude) est nommé chef du pôle coordination Europe et multilatéral ;
- Monsieur BERTOYE (Pierre-Henri) est nommé chef du pôle coordination internationale et bilatérale.

Article 5 : Madame HERAIL (Elisabeth) est nommée chef du Service de déontologie de l'expertise de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Article 6 : A l'Agence comptable de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Madame CHILOUX (Gwénola) est nommée adjointe à l'agent comptable ;
- Madame HECKMANN (Sophie) est nommée chef de l'unité missions ;
- Madame DEGUIL (Yolande) est nommée chef de l'unité visa et exécution de la dépense ;
- Madame BENSALAH (Joëlle) est nommée chef de l'unité comptabilité générale - paie.

Article 7 : A la Direction de l'administration et des finances de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Monsieur DAZELLE (François) est nommé directeur ;
- Monsieur BUBENICEK (Wenceslas) est nommé directeur adjoint ;
- Madame MOINE (Elisabeth) est nommée chef du département achats et subventions ;
- Madame CHAUMET (Eléonore) est nommée chef de l'unité dépenses et exécution des marchés ;
- Monsieur LEURIDAN (Didier) est nommé chef du département des services généraux et de l'immobilier ;
- Madame BARRAU (Bérengère) est nommée chef de l'unité logistique et services internes ;
- Monsieur KHEZZANE (Ahmed) est nommé par intérim chef de l'unité travaux et immobilier ;
- Monsieur BELDA (Jean-Luc) est nommé chef de l'unité budget et performance ;
- Monsieur DEGRYSE (Stéphane) est nommé délégué défense et sécurité.

Article 8 : A la Direction des ressources humaines de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Madame BALLAND (Marie) est nommée directrice ;
- Monsieur TUNESI (Nicolas) est nommé directeur adjoint ;
- Madame BEAUDY (Marie-Laure) est nommée chef de l'unité gestion du personnel et des experts ;
- Monsieur MARLIER (Marc) est nommé chef de l'unité recrutement, mobilité et formation ;
- Madame GUILLOUZO (Anne), est nommée chef de l'unité pilotage des ressources humaines.

Article 9 : A la Direction des systèmes d'information de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Monsieur CHAMBERY (Dominique) est nommé directeur ;
- Madame FABRE (Véronique) est nommée directrice adjointe et chef du département projets, études et développements ;
- Monsieur GOBY (Frédéric) est nommé chef du département production et assistance aux utilisateurs ;
- Monsieur LAZNOWSKI (Serge) est nommé chef de l'unité infrastructures ;
- Monsieur FERREIRA (Fernando) est nommé chef du pôle assistance aux utilisateurs ;
- Monsieur SENE (Bertrand) est nommé chef de l'unité de traitement de l'information médicale.

Article 10 : A la Direction de la qualité, des flux et des référentiels de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Madame ROUSSELLE (France) est nommée directrice ;
- Madame BUI-VAN (Kimty) est nommée chef du pôle gestion des flux ;
- Madame LEFEBVRE- RAISIN (Laurence) est nommée chef du pôle gestion des référentiels ;
- Madame PETER-DECARSIN (Carole) est nommée chef du pôle management de la qualité.

Article 11 : A la Direction des affaires juridiques et réglementaires de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Madame LE SAULNIER (Carole) est nommée directrice ;
- Monsieur DA SILVA (José Luis) est nommé chef du pôle juridique ;
- Madame LALAUE (Sophie) est nommée chef du pôle réglementaire ;
- Monsieur LANGE (Stéphane) est nommé chef du pôle importation, exportation, qualification des produits de santé.

Article 12 : A la Direction de l'évaluation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Monsieur GARDETTE (Jean) est nommé directeur adjoint ;
- Monsieur SAWAYA (Antoine) est nommé chef du pôle qualité pharmaceutique ;
- Monsieur MASSET (Dominique) est nommé chef du pôle non clinique et toxicologie clinique.

Article 13 : A la Direction de la surveillance de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Madame FALIP (Evelyne) est nommée directrice ;
- Monsieur BRUNEAUX (François) est nommé directeur adjoint ;
- Monsieur MAISON (Patrick) est nommé directeur adjoint ;
- Monsieur ZUREIK (Mahmoud) est nommé chef du pôle épidémiologie des produits de santé ;
- Madame DEBOURGES (Dominique) est nommée chef du pôle contrôle du marché ;
- Madame SAILLY (Anne-Charlotte) est nommée chef du pôle matériovigilance, réactovigilance, cosmétovigilance, hémovigilance, biovigilance.

- **Article 14** : A la Direction de l'inspection de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Monsieur RUDANT (Gaëtan) est nommé directeur ;
- Monsieur MORENAS (Jacques) est nommé directeur adjoint ;
- Monsieur CORNIL (Xavier) est nommé conseiller spécial ;
- Monsieur RIBES (Olivier) est nommé chef du pôle inspection des produits biologiques ;
- Monsieur VIORNERY (Lionel) est nommé chef du pôle inspection des produits pharmaceutiques et lutte contre les fraudes 1 ;
- Madame RIBEIRO (Virginie) est nommée chef du pôle inspection des produits pharmaceutiques et lutte contre les fraudes 2 ;
- Monsieur RENAUD (Guillaume) est nommé chef du pôle inspection des matières premières ;
- Monsieur BORN (Jean-Christophe) est nommé chef du pôle inspection en surveillance du marché.

Article 15 : A la Direction des contrôles de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Monsieur LEMPEREUR (Laurent) est nommé directeur ;
- Madame DUPERRAY (Françoise) est nommée directrice adjointe ;
- Madame MOUILLOT (Laurence) est nommée directrice adjointe ;
- Monsieur POISSON (Francis) est nommé chef du pôle logistique, scientifique et administratif Saint-Denis ;

- Madame MOREAU (Caroline) est nommée chef du pôle logistique, scientifique et administratif Lyon ;
- Monsieur ABOULAFIA (Teddy) est nommé chef du pôle logistique, scientifique et administratif Montpellier ;
- Monsieur CHAUVEY (Denis) est nommé chef du pôle surveillance du marché des médicaments chimiques et des autres produits de santé ;
- Monsieur CANO (François) est nommé chef du pôle libération de lots et surveillance du marché des produits biologiques ;
- Madame MIGUERES (Marie-Lise) est nommée chef du pôle standardisation, pharmacopée, normalisation ;
- Madame BRENIER (Charlotte) est nommée chef du pôle contrôles physicochimiques des médicaments chimiques et des autres produits de santé ;
- Monsieur SAUVAIRE (Didier) est nommé chef du pôle pharmacotoxicologie, contrôles microbiologiques des médicaments chimiques et des autres produits de santé ;
- Monsieur GARINOT (Olivier) est nommé chef du pôle contrôles physicochimiques des produits biologiques et des plantes ;
- Madame FABRE (Isabelle) est nommée chef du pôle contrôles biologiques des produits biologiques et des plantes ;
- Monsieur MAISONNEUVE (Stéphane) est nommé chef du pôle contrôles biologiques des médicaments immunologiques, sécurité biologique.

Article 16 : A la Direction des médicaments en oncologie, hématologie, immunologie, néphrologie de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Monsieur DEMOLIS (Pierre) est nommé directeur ;
- Monsieur MOREAU (Alexandre) est nommé directeur adjoint ;
- Monsieur MARTIN (Marc) est nommé chef de l'équipe produits hématologie, immunologie, néphrologie ;
- Monsieur GAZIN (Vincent) est nommé chef de l'équipe produits oncologie, radiopharmaceutique.

Article 17 : A la Direction des médicaments en cardiologie, endocrinologie, gynécologie, urologie de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Monsieur EMMERICH (Joseph) est nommé directeur ;
- Madame CASSAN (Christine) est nommée directrice adjointe ;
- Monsieur BOUDALI (Lotfi) est nommé chef de l'équipe produits cardiovasculaire, thrombose, métabolisme ;
- Madame YOLDJIAN (Isabelle) est nommée chef de l'équipe produits endocrinologie, gynécologie, urologie.

Article 18 : A la Direction des médicaments en neurologie, psychiatrie, antalgie, rhumatologie, pneumologie, ORL, ophtalmologie, stupéfiants de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Monsieur PERIN-DUREAU (Florent) est nommé directeur ;
- Madame RICHARD (Nathalie) est nommée directrice adjointe ;
- Madame DEGUINES (Catherine) est nommée chef de l'équipe produits neurologie, psychiatrie, anesthésie ;
- Monsieur GUEHO (Sylvain) est nommé chef de l'équipe produits antalgie, rhumatologie, pneumologie, ORL, stomatologie et ophtalmologie ;
- Madame COURNE (Marie-Anne) est nommée chef de l'équipe produits stupéfiants et psychotropes.

Article 19 : A la Direction des médicaments anti-infectieux, en hépato-gastroentérologie, en dermatologie et des maladies métaboliques rares de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Madame MAISONNEUVE (Pascale) est nommée directrice ;
- Monsieur DHANANI (Alban) est nommé directeur adjoint ;

- Madame MORGENSZTEJN (Nathalie) est nommée chef de l'équipe produits maladies infectieuses ;
- Madame DUMARCET (Nathalie) est nommée chef de l'équipe produits dermatologie, hépatogastroentérologie et maladies métaboliques rares.

Article 20 : A la Direction des médicaments génériques, homéopathiques, à base de plantes et des préparations de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Monsieur VELLA (Philippe) est nommé directeur ;
- Monsieur RICHARD (Alain) est nommé directeur adjoint ;
- Madame LE (An) est nommée chef de l'équipe produits médicaments homéopathiques, à base de plantes, préparations et ASMF (Active Substance Master File).

Article 21 : A la Direction des thérapies innovantes, des produits issus du corps humain et des vaccins de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Monsieur FERRY (Nicolas) est nommé directeur ;
- Madame LABBE (Dominique) est nommée directrice adjointe ;
- Madame SAINTE-MARIE (Isabelle) est nommée chef de l'équipe produits vaccins, médicaments dérivés du sang ;
- Madame LUCAS (Sophie) est nommée chef de l'équipe produits thérapies innovantes et produits du corps humain ;
- Madame POUCHOL (Elodie) est nommée chef de l'équipe produits sanguins labiles.

Article 22 : A la Direction des dispositifs médicaux de diagnostic et des plateaux techniques de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Monsieur THEVENET (Nicolas) est nommé directeur ;
- Monsieur SIRDEY (Thierry) est nommé directeur adjoint ;
- Madame DESCHENES (Marianne) est nommée chef de l'équipe produits dispositifs médicaux de diagnostic in vitro, dispositifs médicaux de diagnostic et de radiothérapie, logiciels ;
- Monsieur DI DONATO (Pascal) est nommé chef de l'équipe produits dispositifs médicaux des plateaux techniques.

Article 23 : A la Direction des dispositifs médicaux thérapeutiques, et des cosmétiques de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Madame HEULS (Brigitte) est nommée directrice ;
- Madame VAUGELADE (Cécile) est nommée directrice adjointe ;
- Madame MARLIAC (Nathalie) est nommée chef de l'équipe produits dispositifs médicaux cardiovasculaires ;
- Madame DI BETTA (Virginie) est nommée chef de l'équipe produits dispositifs médicaux d'orthopédie et autres chirurgies ;
- Madame MATHERON (Laurence) est nommée chef de l'équipe produits dispositifs médicaux grand public et cosmétiques.

Article 24 : La présente décision, qui entre en vigueur le 3 octobre 2012, sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 24 SEP. 2012

Le Directeur Général

Pr Dominique MARANINCHI